

(4)

16°. Fonction de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
 - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
 - c. Fondations?
 - d. Caisses communales?
 - e. Biens d'église?
 - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
 - g. De biens-fonds?
 - h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Quatre cent florins par année.

Demi chart vin blanc et demi chart de vin Rouge à la Vendange point de bled ni bois.

Des Caves de la Confrérie de Cully.

Sur le dernier article

Il n'y a aucun fond de dîmes ni censés, ni caisses Communales, ni aucun biens ni on fonds ni on capitaux quelconques pour l'établissement, étant entièrement à la charge de la Confrérie de Cully.

Cully le 10 Mars 1799. Murisier, Instituteur.

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District ~ ~ ~

e. Canton ~ ~ ~

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Reponses
N. 10.

Rivar

village

c'est une commune

de la paroisse de St Saphorin

Rivar à son agent.

District de Lavaux

Du Léman

elles n'exèdent pas demi-heure de conférence

Monteille Hameau à 5 maisons. Eloignement
quart d'heure

Abays et Dezaley, Treitorant et Moulins dessous
font 7 Maisons

Le premier Hameau $\frac{1}{4}$ d'heure

Le second demi-heure

Le premier Hameau 6 Enfants

Les 7 maisons Isolés 5 Enfants

(2)

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

Des Rivaux { St. Saphorin 1/4 heure
Chextras - 1/2 heure
Puidoux - 3/4 h.
Epesses - 1/2 h.

a. Leurs noms.

b. Leurs distances réciproques.

I I.

I N S T R U C T I O N .

5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école? { à lire à écrire à reciter par cœur à faire l'orthographe à connaître la musique et à chanter à prier Dieu

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle? { on tient l'école toute l'année excepté le mardi jour de marché à Verrey le Samedi une le matin, et 2 Cours convenables pris aux Moissons et aux Vendanges

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage? { pour le Testament. Catechisme d'ostervale retouché Psalms et Cantiques Sacrés

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés? { on n'a pas eu de réglemens que le Code ecclésiast. et les anciens usages

9°. Durée de l'école chaque jour? { Les écoles durent en hiver de trois heures à 3 heures et demi en été un peu moins

10°. Les enfans sont-ils distribués ou classés? { Les enfans ne sont pas classés leur place est dirigée selon leur savoir

I I I.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S .

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière? { Le Seigneur Bailly de Lausanne d'après le Rapport du révérend Ministre Marin de Saubert un Examen fait présence la Bourgeoisie qui avoit nommé 2 jels
b. D'où est-il? { de Lustray District de Lavaux
c. Son nom { Daniel Fordey

(3)

20

d. Son âge. - - - - - 70 ans

e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il? - - 2 enfans séparés et Détrouqués

f. Depuis combien de tems est-il instituteur? - - - - - depuis 47 ans

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? { à Savuit Sur Lutry et à Vulfiens il est à Rivaux depuis 42 années Complètes

h. Réunit-il à son office quelque autre fonction? quelles sont-elles? { Dans le village alternativement la prière le Dimanche tous les 15 jours et faire réciter les Profanes à l'altre alternative au catéchisme

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école? - - - - - 60 enfans Scoliers

a. En hiver, } foit garçons ou filles. Eté et hiver garçons et filles
b. En été, }

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S .

13°. Biens & fonds de chaque école. - il n'y en a point

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus. - - - { Elle vient de 2 bourses Savoir de la commune de Rivaux De la paroisse de St. Saphorin, et de la bourse de l'hospital

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? { on payoit ci devant 2 bat. par enfant non Bourgeois peu pour les autres et des la nouvelle Constitution on s'y refuse

15°. Bâtiment de l'école. - - - - - une maison contenant une chambre pour l'école et le logement du Regt

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? - - - est assés en bon état.

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment? - - il n'y a qu'une chambre

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école. { la commune de Rivaux qui elle appartient

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école? - - - - -

H. environ elle consiste fr. 105 SA

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis? - - - - -
 - b. Ou des sommes assignées & payées, à l'école? - - - - -
 - c. Fondations? - - - - -
 - d. Caisses communales? - - - - -
 - e. Biens d'église? - - - - -
 - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit? - - - - -
 - g. De biens-fonds? - - - - -
 - h. Ou d'autres capitaux quelconques? - - - - -

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

*H. Rivaz paye par ans 75 fr 100 y compris
 12 fr pour soigner l'horloge - - - - - 75 fr 100
 La Paroisse de St. Saphorin 21 fr 100
 y compris 8 fr pour l'engrais - - - - - 21 fr 100
 la Cloche - - - - - 20 fr
 l'hospital - - - - -
 en tout - - - - - 117 fr 60*

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

21

Réponses

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école? - - - - -

Saint Saphorin!

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? - - - - -

C'est un Bourg, qui porte d'antiquité aussi le nom de Ville!

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? - - - - -

C'est une Commune!

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? - - - - -

C'est le Chef lieu de Paroisse dite St. Saphorin

d. District - - - - -

District de Lavaux?

e. Canton - - - - -

Canton de Lemane!

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

Les Maisons les plus éloignées de l'école, n'en sont pas deux quarts d'heure de distance.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

*La conférence du premier quart d'heure, 6 maisons.
 Celle du second 1/4 d'heure 12 Maisons.
 Lesquelles sont:*

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

*1. Glérola, vicaire National - 2. Bourgnon ferme Nationale.
 3. Moulin sous Oguz 4. et les Tervergés.
 5. Ruayres, 2. Bois-Jacoud, 3. Linière, 4. Pères-Noirs
 5. et Oguz.*

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

Les quatre premiers noms en articles en 6 maisons, d'un quart d'heure et les 5 derniers en 12. Maisons de deux quarts environ.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

*Glérola, Bourgnon, Moulin sous-Oguz, et Tervergés. 16. enfants
 Ruayres, Bois-Jacoud, Linière, Pères-Noirs, et Oguz 15. enfants
 St. Saphorin l'éc. locale - - - - - 60. enfants*